

MASTER

Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

- Procédure et critères de sélection -

Par l'équipe pédagogique
du département de psychologie



Orientation générale du Master

Un Master, qui se décline progressivement en 4 « parcours »

- Clinique Psychopathologique et Clinique de la Famille
- Intervention Psychosociologique Travail et Santé
- Psychologie Cognitive et Neuropsychologie
- Recherche (stage professionnalisant possible)

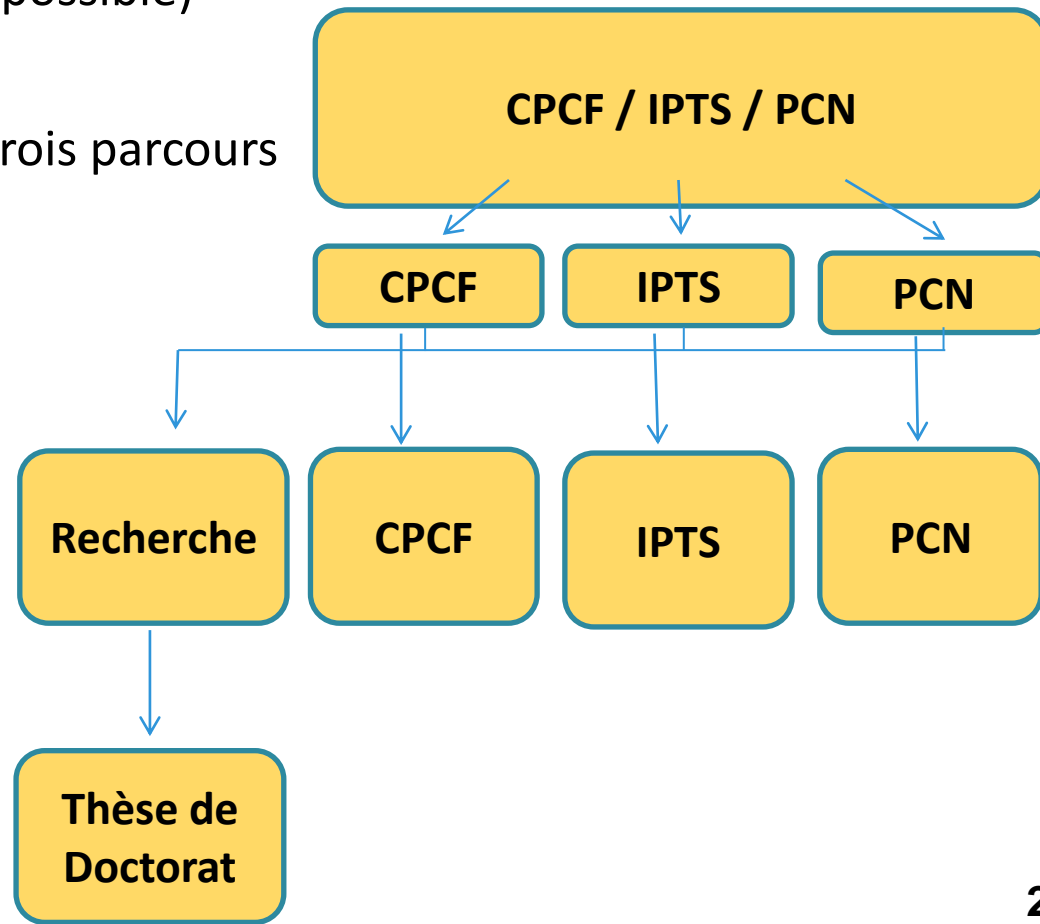
Master 1, Semestre 1

L'essentiel des cours est commun aux trois parcours

Master 1, Semestre 2

Les enseignements sont spécialisés par « parcours » + une UE Recherche

Master 2, Semestres 3 et 4



Procédure de sélection

La sélection implique par conséquent
la prise en compte **d'aspects généraux** (commun aux parcours de spécialisation)
mais également des **aspects spécifiques** à ces parcours

Procédure de sélection

Sélection en deux temps

1. Phase d'admissibilité

Critère des résultats académiques (moyennes de L2 et L3)

les étudiants avec les meilleurs résultats sont « admissibles » et leurs dossiers sont examinés plus en détail

2. Phase d'admission

Parmi ces candidats, application des critères plus spécifiques au(x) parcours choisi(s) par les étudiants (cf. plus loin)

Prise en compte des cas particuliers (Erasmus, ...)

Procédure de sélection

CALENDRIER

26 avril au 09 juin	Ouverture de la plateforme de candidature en ligne « e-candidat (https://scolarite.univ-fcomte.fr/ecandidat/#!accueilView) » (<u>création de la candidature et dépôt des pièces du dossier</u>) N'ATTENDEZ PAS LA DERNIERE MINUTE ! LES DOSSIERS TARDIFS RISQUENT D'ETRE REJETES S'ILS SONT NON CONFORMES (pas le temps de modifier)
29 juin	Examen de l'admissibilité des dossiers par les quatre parcours (CPCF, IPTS, PCN, Recherche). Envoi des convocations aux auditions pour les trois parcours également.
6 juillet	Auditions devant jury
7 juillet	Réponses aux candidats (liste des admis, liste des admis si désistement)



Critères spécifiques au parcours IPTS

« Intervention Psychosociologique, Travail et Santé »

Contenus, débouchés, compétences visées

- Interventions dans les organisations, Travail avec les groupes, Risques Psycho-Sociaux, Qualité de vie au travail, Prévention des comportements à risques, Orientation, Insertion /Exclusion, Professionnalisation, Evaluation
- Multiplicité des lieux d'exercice (libéral/institutions, cabinets privés, centres de bilans de compétences, administrations publiques, entreprises, EHPAD, structures dédiées au handicap, SPIP, services de santé au travail etc.)
- Audits /enquêtes (qualitatives + quantitatives), évaluation de services - de dispositifs d'intervention, groupes d'analyse de la pratique - de parole, de formation, bilan de compétences, accompagnement individualisé, médiation / gestion des conflits...

1) Phase d'admissibilité

Environ 80 (+/-10) étudiants présélectionnés (+ candidatures particulières)

2) Phase d'admission

Sur les 80 dossiers examinés en détail environ **40 candidats convoqués** pour un entretien devant jury composé d'enseignants du parcours et de professionnels

→ **18 candidats admis** dans le parcours (+ liste complémentaire)

Critères spécifiques au parcours IPTS

« Intervention Psychosociologique, Travail et Santé »

Éléments plus particulièrement examinés

- Dossier académique :
 - Pas de traitement de faveur systématique pour les étudiants ayant les meilleurs résultats dans les UE plus « sociale » de la licence (recherche d'un bon niveau homogène). Toutefois, avoir des mauvaises notes dans ces UE posera forcément question.
 - TER / stage :
 - ⇒ résumés clairs, structurés, concis (1 page chacun), doivent mettre en avant ce qui est en rapport avec le choix d'IPTS.
 - ⇒ Souhaitable d'avoir fait les deux mais pas exigé (l'étudiant doit toutefois expliquer pourquoi le choix de deux TER ou de deux stages).

Critères spécifiques au parcours IPTS

« Intervention Psychosociologique, Travail et Santé »

Éléments plus particulièrement examinés

- Lettre de motivation (2 pages maxi) :
 - Faire apparaître un authentique intérêt pour les thèmes du travail et de la santé : ce qui vous interroge, vous attire et pourquoi.
 - Faire ressortir un projet professionnel en élaboration/maturation : projet vers la pratique (M2 pro) ou l'enseignement/la recherche (M2 recherche).
 - Si M2 pro envisagé, préciser le type de secteur, le type de structure, le type de public (etc.) susceptibles de vous intéresser (avec « pistes » de stages de M1 envisagés)
 - Si M2 recherche envisagé, préciser le thème, la/les problématique(s) et éventuellement le directeur envisagés pour le TER de M1 (voir les thèmes de recherche sur le site du laboratoire – Axe 1 « Travail, Santé, Professionnalisation » et prendre contact est conseillé)
 - Faire ressortir en quoi vos différentes expériences de vie (en lien avec votre formation, le monde professionnel, associatif, etc.) ont nourri vos intérêts et ce projet en élaboration => à ce niveau stage(s) et TER de L3 peuvent être évoqués

Critères spécifiques au parcours IPTS

« Intervention Psychosociologique, Travail et Santé »

Éléments plus particulièrement examinés

- Entretien devant jury :
 - 10 minutes de présentation de votre candidature, 10 minutes de questions-réponses avec les membres du jury.
 - But : préciser des éléments de votre dossier, mettre en avant ce qui vous semble important, valoriser votre candidature
 - Éléments plus examinés :
 - cohérence de la candidature (liens entre projet, dossier et IPTS)
 - capacité à répondre aux questions
 - capacité à réfléchir aux problématiques « travail / santé »
 - énergie, motivation, esprit d'engagement, capacité à d'emblée s'investir dans le parcours

Critères spécifiques au parcours CPCF

« Clinique Psychopathologique, Clinique de la Famille »



1) Phase d'admissibilité

Environ 120 Dossiers sélectionnés

2) Phase d'admission

Environ 70 Candidats retenus pour l'audition

35 Candidats admis en M1

Critères spécifiques au parcours CPCF « Clinique Psychopathologique, Clinique de la Famille »

Critères d'évaluation des dossiers

A. Critères académiques généraux

A1 : Note générale obtenue à la Licence 3

A2 : Note générale obtenue à la Licence 2

A3 : Note générale obtenue en TER

B. Critères académiques spécifiques

B1 : Notes obtenues dans les UE en L3 spécifique à la psychologie clinique et psychopathologie (à l'UFC "Construction et dynamique de la vie psychique" et "Option clinique sur "introduction à la psychologie de la famille")

B2 : Notes obtenues dans les UE en L3 proposant des méthodes utilisées par la psychologie clinique (à l'UFC "Psychométrie", "Démarche et outils" et "Stage")

B3 : Notes obtenues dans les UE en L2 spécifique à la psychologie clinique et psychopathologie (à l'UFC "Psychopathologie", "Psychodynamique de groupe" et "psycho clinique de l'enfant »)

C. Parcours, Motivation, formation complémentaire

C1 : Lettre de motivation et projet de formation

C2 : Expérience(s) relationnelle(s) et autre(s)

C3 : Expérience(s) et projet(s) de recherche

Critères spécifiques au parcours PCN « Psychologie cognitive et neuropsychologie »

<https://masterpcn.jimdo.com>

Capacité d'accueil en M1 : 20 étudiants



Critères spécifiques au parcours PCN

« Psychologie cognitive et neuropsychologie »

A/ Critères académiques généraux :

- Moyennes générales des trois années de licence
- Rapidité du cursus

B/ Critères académiques spécifiques :

- Moyennes dans les UE de Psychologie cognitive, Neuropsychologie, Neurosciences
- Moyennes dans les UE de Statistique, Méthodologie
- Note obtenue pour le TER

C/ Parcours, motivation, projet professionnel :

- Lettre de motivation
- Projet professionnel
- Activités ou diplômes en lien avec la formation

A ces critères s'ajoute la prise en compte des parcours spécifiques (Erasmus, reprise d'étude, activité salariée, ...)

Le parcours « Recherche en psychologie »

- Commun aux trois filières (sociale, cognitive, clinique)
- Contenu : familiarisation avec le monde de l'**enseignement** et de la **recherche, méthodologies d'étude, épistémologies, techniques de communications scientifiques, éthique de la recherche, facilitation de l'entrée en thèse**
- En M1 => possibilité de faire une **UE « pré-parcours recherche »** à la place d'une autre pour en savoir plus et faire son choix (pro ou recherche ?)
- En M2 => si choix du parcours remplacement de certaines UE d'un parcours pro par des **UE « recherche »** et **TER à finalité recherche**



Des questions ?

Le site du Master (réactualisation prochaine) :

http://www-old.univ-fcomte.fr/index.php?id=itemmenu_article_18321_14768_29_1&itemracine=8359

Vos contacts responsables de Master

Diplôme et M2 recherche : romuald.jean-dit-pannel@univ-fcomte.fr

Master 1 : laurence.picard@univ-fcomte.fr

Parcours IPTS : michel.boutanquoi@univ-fcomte.fr

Parcours PCN : marie.mazerolle@univ-fcomte.fr

et andre.didierjean@univ-fcomte.fr

Parcours CPCF : maria.sanahuja@univ-fcomte.fr

1 Master... 3 parcours en M1

Responsable général du diplôme : Romuald JEAN-DIT-PANNEL

**Clinique
Psychopathologique,
Clinique de la Famille (CPCF)**

Resp.: Almudena SANAHUJA

Équipe pédagogique

Rose-Angélique BELOT
Alexandra BERNARD
Magalie BONNET
Romuald JEAN-DIT-PANNEL
Houari MAÏDI
André MARIAGE
Denis MELLIER
Almudena SANAHUJA

**Intervention psychosociale:
travail et santé (IPTS)**

Resp.: Michel BOUTANQUOI

Équipe pédagogique

Dominique ANSEL
Marie ANDELA
Michel BOUTANQUOI
Florent LHEUREUX
Robert NGUEUTSA
Didier TRUCHOT

**Psychologie Cognitive et
Neuropsychologie (PCN)**

Resp.: Marie MAZEROLLE
& André DIDIERJEAN

Équipe pédagogique

André DIDIERJEAN
Eric LAURENT
Laurence PICARD
François MAQUESTIAUX
Marie MAZEROLLE
Mathieu LESOURD
Mathieu SERVANT

+ un 4^e parcours en M2 : recherche en psychologie

Responsable : Romuald JEAN-DIT-PANNEL

Équipe pédagogique : membres du laboratoire de psychologie

Masters MEEF : mardi 16 mars de 17h à 18h Grand Amphi si présentiel, Teams si distanciel

violaine.kubiszewski@univ-fcomte.fr

Candidatures MI-MEEF : 29 mars – 3 Mai 2021

En 2021, les inscriptions se feront via le site e-candidat.e

<http://admission.univ-fcomte.fr/>

www.inspe.univ-fcomte.fr

Contacts et renseignements :

Inspé service scolarité, 57 avenue de Montjoux - 25042 Besançon

03 81 65 71 00

inspe-scolarite@univ-fcomte.fr